



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 10617

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le fret ferroviaire. En effet, la SNCF a prévu de ne plus référencer 262 gares au trafic de wagons isolés. Cette décision a été prise dans le cadre du programme visant à améliorer son efficacité économique et accélérer sa modernisation sociale. L'un des objectifs de ce programme est la meilleure allocation des moyens pour permettre à Fret SNCF de reconquérir des parts de marché sur les segments où elle est performante. Il souhaiterait connaître la part de ces 262 gares au regard du volume des wagons isolés chargés d'acheminés chaque année par Fret SNCF ainsi qu'au regard du volume du trafic de Fret SNCF. Il lui demande quel est le coût du référencement de ces 262 gares par rapport au chiffre d'affaires dégagé.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10617

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7225

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)